
Adresse des sans-culottes du 5ème bataillon de la Drôme, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes du 5ème bataillon de la Drôme, lors de la séance du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 336-337;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17121_t1_0336_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

4

La société populaire de La Ferté-les-Bois [ci-devant La Ferté-Vidame], département d'Eure-et-Loir, félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux des deux premières années de la République, et l'invite à écraser les agens de Robespierre, les aristocrates, les ambitieux, les intrigans, les fripons, et à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait achevé le bonheur du peuple français.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[*Les membres du bureau de correspondance de la société populaire de La Ferté-les-Bois au président de la Convention nationale, du 30 fructidor an II*] (6)

Citoyen président,

La société populaire de La Ferté-les-Bois dans sa séance du quintidi 25 fructidor, a arrêté qu'il seroit fait une adresse à la Convention nationale, pour la féliciter sur ses immenses travaux des deux premières années de la République, et l'engager à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait achevé le grand ouvrage auquel elle a été appelée par la confiance des français, c'est-à-dire, le bonheur du peuple. Nous te l'adressons : veuilles bien la communiquer à la Convention, et l'assurer qu'elle n'exprime que foiblement les sentimens vraiment républicains de la société qui l'a signée.

Vive la République. Vive la Convention !

BORDE, CROSSON, FEVRIER.

[*La société populaire de La Ferté-les-Bois à la Convention nationale, du 30 fructidor an II*] (7)

Citoyens représentants,

L'hydre du despotisme des rois écrasé fut l'époque heureuse de la première année de la République. La seconde expire et avec elle l'hydre non moins terrible d'une tyrannie d'hypocrites ambitieux dégoutants de sang et d'opprobre.

La confiance nationale qui vous entoure exige impérieusement qu'en restant fermes à votre poste, pour consolider la liberté, vous déjouiez la malveillance qui rode autour de vous et qui vient de frapper la Convention dans la personne d'un de ses membres. Que la vengeance nationale se déploie ! Si les infâmes agents de Robespierre veulent encore du sang pour assouvir la soif de ses mânes, que ce soit le leur qui coule. Que celui des aristocrates qui semblent sortis des ruines du despotisme y soit confondu ! Comprimez le modérantisme ! écrasez les ambitieux, les

intrigants et les fripons. Ils n'ignoraient pas cet homme dévoré de la domination, ce lâche vampire, que depuis longtems les intrigants, les hommes sans vertus, sous le masque du plus ardent patriotisme, veillaient constamment non pour le bien général, mais pour trouver tous les moyens de servir leur cupidité et leurs passions. Partout il trouva de ces jongleurs de l'opinion publique, partout il s'en fit des créatures qui devinrent ses coopérateurs à la tyrannie. Avec eux le dernier tyran osa donc former le dessein de renverser la liberté ! Vous vous signalâtes par votre amour et votre dévouement pour la patrie, en brisant le joug du despotisme des rois, en terrassant les factions. Vous avez cédé un instant à l'espèce d'enchantement de cet atroce scélérat qui sut, par cinq années d'une hypocrisie raffinée, en contrariant l'opinion des uns, subjuguant et flattant l'opinion des autres, sut parvenir au point de faire craindre un instant pour la liberté et l'anéantissement de la République.

La liberté enfin aussi évidemment en danger, en vous électrisant vous a fait arracher le masque de cet homme de sang qui au nom de la nature, de l'humanité, de la liberté contre laquelle il conjurait, au nom de la justice, de la divinité même, ensanglantait la terre pour se l'approprier. Avec lui sont tombés ses complices les plus affidés ; mais il en existe encore. L'oeil de la surveillance les découvrira. La justice, la vertu mises à l'ordre du jour serviront de boussole pour les faire connaître. Le républicain sera enfin calme, l'intrigant inquiet, et l'aristocrate consterné. Les victoires en permanence sur les frontières désolent ces derniers et maintiennent constamment la terreur à l'ordre du jour pour les despotes coalisés.

Que l'instruction publique depuis si longtemps attendue et aussi soigneusement écartée par le dernier tyran dont le projet manifeste était de tuer et les hommes et les arts, vienne déployer le germe des vertus qui doivent caractériser nos jeunes républicains ; qu'ainsi tous les hommes nés pour servir leur patrie, par de grands talents, ne restent point ensevelis dans les ténèbres et l'ignorance, esclave née du despotisme. C'est aux lumières du siècle que nous devons la liberté ; c'est à votre zèle pour le bien général de les propager, à vos talents, à votre grand courage de consolider votre ouvrage ; et à nous de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour qu'il n'y soit porté aucune atteinte. Vive la Liberté, l'égalité. Vive la République, vive la Convention. Guerre aux ambitieux, aux intrigants, mort aux dominateurs et aux tyrans.

BAZIN, président, LIVET, CHEVRIER, secrétaires
et une page et demie de signatures
(ceux ne sachant signer ont déclaré adhérer
à la présente adresse).

5

Les sans-culottes du cinquième bataillon de la Drôme applaudissent à la chute de Robespierre, et invitent la

(5) P.-V., XLVI, 316. *Bull.*, 26 vend. (suppl.).

(6) C 322, pl. 1351, p. 25.

(7) C 322, pl. 1351, p. 26.

Convention nationale à rester à son poste.**Mention honorable, insertion au bulletin (8).**

[*Les sans-culottes du cinquième bataillon de la Drôme à la Convention nationale, du bivouac sur la route de Luxembourg, le 30 fructidor an II*] (9)

Intrépide montagnards,

Il n'est donc plus ce monstre exécrable qui vouloit asservir notre indépendance et renouveler parmi nous les règnes sanguinaires des Sylla et des Marius.

Semblable à ce Catilina, qui, élevé dans le crime, la débauche, le meurtre et l'assassinat, avoit formé le projet criminel de mettre les fers à sa patrie et d'assassiner les consuls, Robespierre l'infâme, cherchoit encore à la faveur de vos brillants succès à se faire nommer dictateur, et insensiblement, comme un autre César se faire saluer empereur au milieu des proscriptions et des guerres civiles à la tête d'une faction liberticide; il vouloit faire de la République un vaste désert, se frayer un chemin à travers nos cadavres victimes d'un fer assassin, et monter sur le trône; mais, ô jour de vengeance, la sainte montagne a lancé son tonnerre, a écrasé cet être coupable, et la République a été sauvée.

Le voilà vengé de bonne heure ce peuple vertueux qui a combattu quelques instants pour cet indigne français. La mort la plus diffamante a couronné ses perfides machinations, et cet homme que le modérantisme appeloit l'apôtre de la Révolution, le philosophe du siècle; cet ex-législateur qui faisoit mettre à l'ordre du jour les victoires, tandis qu'il conduisoit au supplice les bons patriotes, et qui de concert avec ses complices, il minoit sourdement la représentation nationale pour écraser tout à la fois la République et les défenseurs de l'état. Cet homme dis-je n'est plus.

Grâces vous soient rendues mille et mille fois; vous l'avez jugé, sages législateurs, et il a subi la peine due à ses forfaits, et sa mémoire est rentrée dans le néant.

Qu'il aille maintenant dans les ombres noires raconter ses exploits à ceux qui siègent parmi les morts. Qu'il leur dise comme autrefois Brutus disoit : j'ai fait des loix, je les ai violées; ces mêmes loix m'ont condamné; je cherchois à séduire le peuple, non pour le venger mais pour le perdre et l'assassiner et ce même peuple a demandé ma mort.

Qu'ils tremblent les traîtres et les partisans de la dictature, qu'ils tremblent, et que ces vils atomes subissent le même sort; encore une fois, sages législateurs, tonnés, frappés ces têtes criminelles; la République n'est plus en danger : des milliers de héros défendent votre ouvrage;

les républicains sont vos enfants, nos corps vos remparts, et nos succès continuels un garant de la confiance que nous avons en vous, et une preuve sincère de l'attachement et l'obéissance que nous avons tous juré à vos sublimes travaux. Restés à votre poste, nous vous en saurons gré, et en faisant triompher la République nous publierons hautement que nous ne faisons que suivre votre exemple.

Salut et fraternité.

Les sans-culottes du cinquième bataillon de la Drôme. Suit une demi-page de signatures.

6

La société populaire de Ponsac [ci-devant Châteauponsac], département de la Haute-Vienne, témoigne à la Convention nationale sa vive reconnaissance et celle de plusieurs familles, pour avoir, sur le témoignage de deux de ses membres, Brival et Lanot, envoyés par elle dans ce département, rapporté le 30 thermidor un décret qui avoit été surpris à sa justice le 27 août (vieux style) par des intrigans qui opprimoient cette commune. Que la liberté, s'écrie-t-elle, ne soit plus un vain nom; plus de Bastilles : que les ennemis du peuple français soient séparés de lui par l'immensité des mers. Et vous, citoyens-représentans, continuez votre honorable carrière.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[*La société populaire de Ponsac à la Convention nationale, du 25 fructidor an II*] (11)

C'étoit au nom de la Liberté, de la justice, de la probité et de toutes les vertus que les patriotes étoient incarcérés, pillés, égorgés, et les droits sacrés de l'homme foulés. Qui fit tant de maux à la patrie? un tyran qui entrava la Révolution! Les factieux vous les terrassâtes le neuf thermidor, lorsque vous fîtes tomber le masque à l'hypocrite, et l'échafaud vengea la Liberté, en renversant le trône et le tyran. Avant sa chute cette commune opprimée par des intrigans qui vous surprirent un décret le 27 août (v. s.) n'avoit pu obtenir justice avant le 30 thermidor, jour où vous rapportâtes ce fatal décret d'après les témoignages de vos collègues Brival et Lanot, envoyés en mission dans ce département; et qui toujours guidés par la justice et l'humanité, vous attestèrent la vérité. Recevés en notre reconnaissance et celle de plusieurs familles qui vous doivent leurs pères; continués à bien mériter en faisant triompher l'innocence persécutée. Que la Liberté, pour la-

(8) P.-V., XLVI, 316. *Bull.*, 27 vend. (suppl.).

(9) C 322, pl. 1351, p. 27.

(10) P.-V., XLVI, 316-317. *Bull.*, 24 vend. (suppl.); *J. Fr.*, n° 743.

(11) C 322, pl. 1351, p. 28.